

Le Canada retire des avantages de sa plus que juste contribution au coût de la paix et de la sécurité. Doit-il en être ainsi? Notre participation sert-elle des intérêts nationaux plus vastes? Quels sont-ils?

Ces questions nous amènent à d'autres considérations, les exigences et les besoins nouveaux qu'apporte chaque mission de paix - des besoins qui ont trait plutôt à la dimension humaine de chacune.

Comme l'a fait remarquer le Premier ministre à l'Université Harvard en décembre : «Il faut renforcer la capacité des Nations Unies à faire face aux urgences humanitaires et politiques.»

Fondamentalement, nous ne saurions perdre de vue le fait que les initiatives internationales visant à restaurer et maintenir la paix et la stabilité doivent tenir compte du désespoir et des souffrances des personnes qui se trouvent enfermées dans une situation de conflit.

On ne peut simplement remplacer les armes par d'autres types d'armes, les forces par d'autres types de forces. Il faut briser les cycles de violence et de haine avec de nouvelles formes d'intervention.

Tout cela obligera de plus en plus les Nations Unies et d'autres organisations ainsi que leurs membres à remodeler leurs systèmes actuels pour pouvoir faire face aux hostilités et aux crises. Déjà, l'ONU fait face à des pressions considérables qui l'incitent à s'adapter à ces nouvelles réalités, et nous devons coopérer avec elle pour assouplir ses systèmes.

Il fut un temps où les opérations de paix - qu'il s'agisse de maintien de la paix ou d'action coercitive - étaient essentiellement d'ordre militaire. Mais l'élargissement de ces activités, et notamment la diplomatie préventive, le rétablissement de la paix et l'édification de la paix, supposent un net accroissement du nombre de personnes, des connaissances et des ressources.

Pensons un instant à l'opération de paix au Cambodge : en plus des soldats, on y a besoin de juristes, de personnel médical, de fonctionnaires et d'autres civils.

Nous pouvons nous attendre à un accroissement de la demande d'agents civils.

Heureusement, depuis quelques mois, les vieilles réticences qui empêchaient d'autres pays de participer aux opérations de paix sont disparues.

Un nombre croissant de membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies, de nombreux pays du tiers monde et d'autres pays assujettis à des restrictions constitutionnelles, comme le Japon et l'Allemagne, sont maintenant mieux disposés à jouer un